

Collectif antinucléaire de Vaucluse - CAN84

s/c MAS

50 bis rue Guillaume Puy

84000 Avignon

collectifantinucleaire84@hotmail.fr

à Monsieur Laurent DELABROY
Directeur EDF - CNPE
Centre Nucléaire de Production d'Électricité du Tricastin
BP 40009
Saint-Paul-Trois-Châteaux
26 131 PIERRELATTE CEDEX
Tél. : 04 75 50 39 99

Avignon le 26 décembre 2011

Monsieur le Directeur,

Nous apprenons qu'une entreprise de travaux publics réalise en ce moment un chantier de dragage et de nettoyage des prises d'eau du Rhône de la centrale nucléaire du Tricastin. Nous ignorons si EDF est seule partie prenante de la maîtrise d'ouvrage, cependant, nous considérons que sa participation au projet est engagée, ne serait-ce qu'en raison de sa responsabilité dans le choix du Maître d'œuvre.

C'est pourquoi nous vous demandons :

- 1- Conformément aux prescriptions du cahier des charges du « Plan de gestion des dragages d'entretien sur le domaine concédé décennal » approuvé par l'enquête publique préalable à autorisation de Mars Avril 2010, nous souhaitons avoir accès à la fiche d'étude préalable d'incidence de dragage ainsi qu'aux résultats des analyses de l'eau et des sédiments effectués au cours de ces travaux.
- 2- Étant donné la nature ionisante de l'industrie concernée, nous souhaitons aussi connaître les analyses nucléaires, isotopiques ou élémentaires qui ont été ou seront effectuées à cette occasion, conformément à la loi et notamment à l'article 19 de la loi n°2006-686 du 13 juin 2006 relative à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire.

Veuillez agréer, Monsieur le Président Directeur Général, nos meilleures salutations.

Florence Miller, pour le CAN84